L'Adresse-M. Clark

quand il s'agit de choisir nos amis et d'arrêter notre politique internationale. Le gouvernement actuel adopte la position contraire. Il a mis fin à cette révision. Ma collègue de Kingston et les Îles ainsi que d'autres membres de mon parti se chargeront d'effectuer partout au pays cette révision publique de la politique étrangère pour que même si le gouvernement refuse d'écouter les Canadiens, il soit quand même possible aux députés, au sein du Parlement, et par l'intermédiaire de ce dernier, aux Canadiens, de dire quels pays sont à leur avis les amis du Canada et quelle politique étrangère nous devrions adopter.

Naturellement, madame le Président, on trouve dans le discours du trône certains points qui, dans la mesure où ils sont précisés, méritent notre approbation et notre appui de ce côté-ci de la Chambre. Nous attendons avec impatience des précisions sur la proposition touchant les pensions. Nous savons que le parti d'en face s'est engagé pendant la campagne électorale à augmenter les pensions de toutes les personnes âgées admissibles du pays, et nous attendons avec impatience que cette mesure se concrétise. Je puis dire que si la mesure proposée correspond à la promesse qui a été faite, nous l'appuierons certainement à la Chambre afin qu'elle soit rapidement adoptée. Si le gouvernement se fixe le 1er juillet comme vraie date limite, il bénéficiera certainement d'une collaboration véritable de ce côté-ci de la Chambre en vue de respecter cette échéance.

Il y a d'autres propositions auxquelles nous pourrons donner notre appui parce que très souvent, à en juger par les détails donnés dans le discours du trône, elles semblent mettre en œuvre des décisions que nous avions nous-mêmes amorcées quand nous formions le gouvernement. Quant au bill concernant l'accès à l'information, je réserve mon opinion: je préfère attendre de l'avoir examiné par le détail, car en cette matière le Parlement et les Canadiens ont été trop souvent dupés par le parti libéral.

Nous préférerions voir reprendre le bill que nous avions présenté. De toute façon nous espérons que le bill gouvernemental respectera les deux grands principes de notre projet à nous, principes que nous considérons comme absolument fondamentaux. Premièrement que les exceptions à la règle générale de la publicité de tous les renseignements soient étroitement et nettement définies; deuxièmement que l'on puisse s'adresser à un tribunal indépendant pour les cas de conflit entre un ministre et le Parlement ou la population.

Je ne veux pas voir concrétiser dans le projet de loi cette idée si souvent avancée au parti libéral qu'un droit inné doive être reconnu aux ministres ou aux fonctionnaires pour faire obstacle au droit à l'information quand le gouvernement a intérêt à tenir un renseignement caché.

Je suppose, sous réserve encore une fois d'un examen des textes eux-mêmes, que beaucoup d'autres initiatives énumérées dans le discours du trône donnent suite à des mesures ébauchées par notre gouvernement. Par exemple une loi relative à l'importation des viandes, un projet concernant le transport des marchandises dangereuses, un renforcement du droit de la vie

privée, une aide accrue aux handicapés et un programme global pour l'amélioration des possibilités de travail de la femme, à commencer par la Fonction publique elle-même.

• (1540)

J'ai remarqué que l'on envisageait de préparer un exposé de principes et une conférence sur les pensions. Madame le Président, j'aimerais dire en passant que je suis inquiet: notre gouvernement prenait toutes les mesures possibles pour utiliser le Parlement au maximum; il avait notamment chargé un comité de faire une enquête sur les taux d'intérêt. Or, il semble déjà que ce gouvernement demande à d'autres organismes de s'occuper de questions et d'enquêtes qui sont du ressort du Parlement. Contrairement à notre gouvernement, il ne permet pas au Parlement de faire une étude sur la politique des taux d'intérêt; il ne lui permet pas d'étudier la politique des pensions comme notre gouvernement se proposait de le faire; par contre, il confie à d'autres institutions des questions qui devraient relever du Parlement.

Nous craignons une nouvelle manifestation de l'idée chère au premier ministre qui estime que les députés sont des nullités. La seule nouveauté, si l'on s'en tient à la proposition du nouveau leader du gouvernement à la Chambre, c'est peut-être que nous sommes des nullités qui ne devraient travailler que quatre jours par semaine. Nous ne pensons pas être des nullités; nous croyons que les députés ont un rôle et des droits et qu'ils devraient travailler toute la semaine sans se la couler douce le vendredi!

Des voix: Bravo!

M. Clark: Je suppose également que l'allusion à un plus grand programme d'emploi des services communautaires reflète le travail commencé par l'ancien ministre de l'Emploi et de l'Immigration.

Madame le Président, j'aimerais traiter d'une autre question importante. Il s'agit de l'unité fondamentale, voire de l'avenir de ce pays unique. Nous le savons, le gouvernement du Québec a dévoilé un projet de souveraineté-association qui est absolument incompatible avec le principe du fédéralisme et auquel, par conséquent, les membres de ce parti et de ce Parlement ne peuvent absolument pas souscrire.

Des voix: Bravo!

M. Clark: Je crois qu'il est absolument nécessaire de répéter que la notion d'association est aussi inacceptable pour les Canadiens des autres provinces que pour le Québec. Presque tous les premiers ministres des provinces, notamment le premier ministre de la Saskatchewan, qui a fait tout dernièrement sur ce sujet un discours éloquent et énergique, ont clairement exposé leur position: il n'est absolument pas question que le reste du Canada accepte le principe de la souveraineté-association et les Québécois ne doivent se faire aucune illusion sur ce point.

Le premier ministre de la province de Québec a annoncé aujourd'hui que le référendum aurait lieu le 20 mai. Il veut obtenir l'appui...

M. Duclos: Vous a-t-il consulté?

M. Clark: Pardon? Non, il ne m'a pas consulté; et, vous?